

JVA207_A2

Fiche signalétique
INTERTUF 203 BLACK

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: JVA207
Date de révision de la fiche signalétique: 10/01/2011
A2-5
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

Identité du produit INTERTUF 203 BLACK
Numéro de référence ventes en bloc JVA207
Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine drive
Houston Texas 77091

Secours
CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 527-3887
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit



Avertissement :

Classification SGH

Article	Catégorie	Risque
Inflammabilité	3	Liquide et vapeur inflammables.
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (dermale)	5	Peut être nocif par contact cutané.
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Sans objet
Toxicité aiguë (ingestion)	Non classé	Sans objet
Effets corrosifs/irritation cutanés	2	Provoque une irritation cutanée.
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Sans objet
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Sans objet
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Sans objet
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	1	système nerveux central, reins, foie, appareil respiratoire
	2	système nerveux central
	3	effets narcotiques, irritation des voies respiratoires
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	1	système nerveux central, appareil respiratoire, toxicité générale
	2	Sans objet
Risque d'aspiration	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (aigus)	Non classé	Sans objet
Effets nocifs sur les milieux aquatiques (effet à long terme)	Non classé	Sans objet

JVA207_A2

Cancérogénicité	Non classé	Sans objet
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Sans objet
Peroxyde organique	Non classé	Sans objet

Phrases sur la sécurité

S1: Conserver sous clé.

S23: Ne pas respirer les vapeurs/brouillards de pulvérisation

S26: En cas de contact oculaire, rincer les yeux immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.

S27: Enlever immédiatement tout vêtement contaminé.

S28: En cas de contact cutané, laver la peau immédiatement et abondamment avec de l'eau savonneuse.

S36/37: Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S39: Porter un dispositif de protection des yeux/du visage.

S45: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui apporter l'étiquette si possible)

S51: Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

S62: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir : consulter immédiatement un médecin et apporter et lui montrer ce contenant ou l'étiquette.

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.			
Inhalation	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.			
Yeux	Cause une irritation grave aux yeux. Évitez le contact avec les yeux.			
Peau	Irrite les yeux. Peut causer plus tard une irritation à la peau. Peut être nocif si absorbé par la peau.			
Ingestion	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.			
Effets chroniques	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.			
Classement HMIS	Santé: 2*	Inflammabilité: 3	Réactivité: 0	PPE: X

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ingrédient	N° CAS	Pourcentage
Éthylbenzène	0000100-41-4	1.0 – 10
Méthylisobutylcétone	0000108-10-1	1.0 – 10
Xylène (isomères o, m, p)	0001330-20-7	25 – 50
Talc	0014807-96-6	10 – 25
Résine hydrocarbure aromatique	0068410-16-2	10 – 25

4. Premiers soins

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	

JVA207_A2

En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

5. Lutte contre les incendies

Point d'éclair	F: 79 C: 26
Limite inférieure d'explosion (LIE)	1 (% vol dans l'air) à une pression atmosphérique et température normales.
Guide ERG N°	127

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Procédures de lutte contre les déversements	ÉLIMINER TOUTES SOURCES D'INCENDIE: (interdit de fumer, pas de torches, d'étincelles ou de flammes dans les lieux environnants). Utiliser seulement de l'équipement anti-étincelle pour manipuler le matériel déversé et les matières absorbantes. Ne pas toucher ou marcher sur le matériel déversé. Arrêter la fuite du matériel si ce n'est pas risqué. Empêcher le déversement d'entrer dans les cours d'eau, égouts, endroits fermés et sous-sols. Une mousse répressive de vapeurs peut être employée afin de réduire les vapeurs. Absorber ou couvrir avec de la terre, du sable ou autres matériaux non-combustibles secs et transférer le tout dans les contenants. Utilisez des outils anti-étincelle pour ramasser le matériel absorbé.
Sécurité publique	EN CAS D'URGENCE, APPELEZ CHEMTREC au (703) 527-3887. Isolez le déversement ou la fuite dans la zone immédiate à au moins 25 à 50 mètres (80 à 160 pieds) dans toutes les directions. Maintenir à l'écart tout personnel non autorisé. Demeurez contre le vent. Empêchez le matériel d'entrer dans les zones basses. Ventilez les espaces clos avant d'entrer. DÉVERSEMENTS MAJEURS: Dans la direction du vent, il faut considérer une évacuation initiale d'au moins 300 mètres (1000 pieds).
Guide ERG N°	127

7. Manipulation et entreposage

Température de stockage	Magasin entre 40 et 100 F (4-38°C).
Précautions relatives à la manipulation et au stockage	Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et des flammes. Ne pas fumer. Éteignez toutes flammes et lampes témoins. Fermez les fours, appareils de chauffage, les moteurs électriques et toutes les autres sources d'ignition durant l'application et ceci jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de vapeurs. Les vapeurs peuvent causer une combustion instantanée ou s'enflammer et exploser. Prévenir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et portes afin produire une ventilation croisée. Évitez le contact avec les yeux et les vêtements. Évitez un contact prolongé ou répété avec la peau. Refermez le contenant après usage. Nettoyez à fond après manipulation.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

N° CAS	Ingrédient	Exposition	
		Source	Valeur
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA125 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 435 mg/m3 TWAEV125 ppm STEV; 540 mg/m3 STEV
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0000108-10-1	Méthylisobutylcétone	OSHA	

JVA207_A2

			100 ppm TWA; 410 mg/m3 TWA75 ppm STEL; 300 mg/m3 STEL
		ACGIH	50 ppm TWA75 ppm STEL
		NIOSH	50 ppm TWA; 205 mg/m3 TWA75 ppm STEL; 300 mg/m3 STEL500 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	50 ppm TWAEV; 205 mg/m3 TWAEV75 ppm STEVEV
		Mexique	50 ppm TWA; 205 mg/m3 TWA75 ppm STEL; 307 mg/m3 STEL
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWAEV; 435 mg/m3 TWAEV150 ppm STEVEV; 650 mg/m3 STEVEV
		Mexique	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		Brésil	78 ppm TWA; 340 mg/m3 TWA
0014807-96-6	Talc	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	2 mg/m3 TWA (respirable fraction, particulate matter with no asbestos and less than 1% crystalline)
		NIOSH	2 mg/m3 TWA (respirable dust, containing no asbestos and less than 1% quartz)1000 mg/m3 IDLH (containing no asbestos and less than 1% quartz)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	2 mg/m3 TWAEV (respirable, containing no asbestos and less than 1% crystalline silica)
		Mexique	2 mg/m3 TWA
		Brésil	Aucune Limite Établie
0068410-16-2	Résine hydrocarbure aromatique	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH :	yeux peau
0000108-10-1	Méthylisobutylcétone	NIOSH :	Irritation liver
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH :	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0014807-96-6	Talc	NIOSH :	(containing asbestos); Fibrotic pneumoconiosis; (containing no asbestos); Nonmalignant respiratory effects
0068410-16-2	Résine hydrocarbure aromatique	NIOSH :	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes

JVA207_A2

		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000108-10-1	M�thylisobutylc�tone	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: No
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xyl�ne (isom�res o, m, p)	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: No
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0014807-96-6	Talc	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: No
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0068410-16-2	R�sine hydrocarbure aromatique	OSHA	Effet canc�rog�ne sp�cifique: No
		NTP	Connu: No; Pr�sum�: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

Respiratoire	<p>Choisir de l'�quipement qui peut vous prot�ger des ingr�dients indiqu�s dans la Section 2 de ce document. Assurez-vous d'avoir de l'air frais lors de l'application et du s�chage. Si vous �prouvez un larmolement des yeux, des maux de t�te ou des �tourdissements, ou si le moniteur d'air indique que le taux de poussi�re, de vapeurs, ou de bruite est au-dessus des limites permises, portez un respirateur homologu�, bien ajust�, durant et apr�s l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du respirateur. POUR LES UTILISATEURS DE PROTECTION RESPIRATOIRE 3M SEULEMENT: Pour de l'information et de l'assistance sur la sant� professionnelle et les produits s�curitaires 3M, appelez sans frais le service technique chez OH&ESD aux �tats-Unis au 1-800-243-4630, au Canada composez le 1-800-267-4414. Veuillez ne pas appeler � ces num�ros si les produits de protection respiratoire proviennent de tout autre fabricant. 3M ne souscrit pas � l'exactitude de l'information contenue dans cette fiche signal�tique.</p>
Yeux	<p>�vitez le contact avec les yeux. On doit se munir d'un �quipement protecteur ad�quat pour se prot�ger contre l'exposition aux produits chimiques �num�r�s dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions sp�cifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la t�te et le visage pourraient �tre requise afin d'�viter les contacts avec le produit. L'�quipement doit �tre nettoyy � fond ou d�truit apr�s chaque utilisation.</p>
Peau	<p>On doit se munir d'un �quipement protecteur ad�quat pour se prot�ger contre l'exposition aux produits chimiques �num�r�s dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions sp�cifiques d'utilisation sur le site, des gants protecteurs, un tablier, des bottes et/ou une protection pour la t�te et le visage pourraient �tre requise afin d'�viter les contacts avec le produit. L'�quipement doit �tre nettoyy � fond ou d�truit apr�s chaque utilisation.</p>
Contr�les d'ing�nierie	<p>Pr�venir l'accumulation des vapeurs en ouvrant toutes les fen�tres et portes afin produire une ventilation crois�e.</p>
Autres pratiques de travail	<p>Des fontaines pour nettoyer les yeux et des douches d'urgence devraient �tre disponibles dans les environs de toute exposition potentielle. Utilisez de bonnes pratiques pour l'hygi�ne personnelle. Lavez-vous les mains avant de manger, de boire, d'utiliser les toilettes, etc. Enlevez rapidement et nettoyy � fond les v�tements souill�s avant de les remettre. Apr�s le travail, prenez une douche en utilisant beaucoup de savon et d'eau.</p>

9. Propri t s physiques et chimiques

�tat physique	Liquide Coloured
pH	Aucune Limite �tablie
Densit�	1.12
Point d'�bullition F	175
Densit� de vapeur	Plus lourd que l'air

JVA207_A2

% COV Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
 Vitesse d'évaporation Plus lent que l'éther

10. Stabilité et réactivité

Généralités Ce produit est stable et ne présente pas de risque de polymérisation.
 Matières incompatibles Agents oxydants puissants.
 Décomposition dangereuse Le produit peut générer des vapeurs dangereuses lorsque chauffé jusqu'à sa décomposition, comme pour le soudage. Les vapeurs peuvent produire du bioxyde de carbone et du monoxyde de carbone.

11. Données toxicologiques

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h
Éthylbenzène – (0000100–41–4)	3,500.00, Rat – Catégorie: 5	15,354.00, Lapin – Catégorie: NA	17.20, Rat – Catégorie: 4
Méthylisobutylcétone – (0000108–10–1)	2,080.00, Rat – Catégorie: 5	16,000.00, Lapin – Catégorie: NA	8.20, Rat – Catégorie: 3
Xylène (isomères o, m, p) – (0001330–20–7)	4,300.00, Rat – Catégorie: 5	1,700.00, Lapin – Catégorie: 4	29.08, rat – Catégorie: NA
Talc – (0014807–96–6)	---	---	---
Résine hydrocarbure aromatique – (0068410–16–2)	---	---	---

Généralités AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

12. Données écologiques

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 2 pour des données spécifiques.

13. Donnée sur l'élimination

Disposez des déchets selon les normes locales, provinciales et fédérales. (Aussi en référence avec l'information indiquée dans le RCRA, Section 15, si indiquée).

14. Informations relatives au transport

DOT (transport terrestre national)		IMO / IMDG (transport maritime)	
Désignation exacte pour l'expédition DOT	PEINTURE	Désignation exacte pour l'expédition IMDG	PEINTURE
Classe de danger DOT	3	Classe de danger IMDG	3 – Liquide combustible et inflammable
Numéro UN / NA :	UN 1263	Numéro UN / NA :	UN 1263
Groupe d'emballage DOT	III	Groupe d'emballage IMDG	III
CERCLA/DOT Quantité à déclarer	29 gal. / 266 lb	Code de référence système	2

15. Informations sur les réglementations

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés. Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classification SIMDUT b2;d2b

DOT Polluants marins (10%):

(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Aluminium sulfate (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)

Méthylisobutylcétone (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)

Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Substances extraordinairement dangereuses selon l'État du Massachusetts:

Silice, cristobalite

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:

(aucun ingrédient indiqué)

Substances dangereuses selon l'État du Rhode Island:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Statut RCRA:

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Talc

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Méthylisobutylcétone

Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 – Substances carcinogènes:

Éthylbenzène

Nickel

Quartz

Proposition 65 – Toxines reproductrices femelles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines reproductrices mâles:

(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 – Toxines de croissance:

(aucun ingrédient indiqué)

Phrases sur la nature des risques

R20/21 : Nocif par inhalation et par contact cutané.

R38 : Irritant cutané.

16. Autres informations

Les informations et recommandations dans le présent document sont basées sur des données qui, selon nous, sont correctes. Cependant, aucune garantie de toute sorte, expresse ou tacite, n'est accordée quant aux renseignements qui se trouvent sur cette fiche signalétique. Nous n'acceptons aucune responsabilité et nous nous dégageons de toute faute quant aux dommages qui pourraient être causés suite à une exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se soumettre aux lois et réglementations relatives à la santé et à la sécurité.